

**"Libertés et solidarité": une sicav pour promouvoir les droits humains.
10/12/01**

Un nouveau fonds de placement éthique et solidaire vient d'être lancé en France par la Poste, la Macif et la Caisse des Dépôts et Consignations au bénéfice de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH). Il est accessible au grand public via tous les bureaux de poste de France.

La mise de départ du fonds provisionné par les trois institutions avoisine les 9 millions d'Euros. La sicav sera composée à terme de 80% d'obligations d'Etat et de 20% d'actions d'entreprises cotées en bourse. Ces dernières sont européennes, nord-américaines ou asiatiques et doivent respecter une série de critères établis par la FIDH. STOCK at STAKE est chargé de la recherche et de l'évaluation socio-éthique des entreprises sélectionnées pour le fonds.

Sogeposte, gestionnaire du fonds, a pour instruction d'investir dans des obligations d'Etats évalués positivement du point de vue des droits humains (*), ainsi que dans des entreprises socialement responsables et qui, pour les plus pionnières d'entre elles, ont mis en place un système de vigilance de ces mêmes droits humains.

Les critères sont sévères et appliquent un premier filtre basé sur le rejet des activités liées à l'armement, des entreprises ayant des intérêts commerciaux en Birmanie ou dont l'implantation ou les activités ont entraîné directement ou indirectement des violations importantes des droits des populations locales. Le second filtre est opéré sur base de la stratégie générale en matière de droits sociaux et humains dans et autour de l'entreprise et ainsi que de sa politique dans les pays industrialisés et en développement.

Une partie (50 %) du return de "Libertés et Solidarité" est reversée annuellement à la FIDH tandis que l'autre est capitalisée au profit de l'épargnant.

(*) Danemark, Suède, Norvège, Islande, Finlande, Belgique, Pays Bas, Allemagne, France, Suisse.